

DEPUTES NON INSCRITS AU PARLEMENT EUROPEEN - BUDGET 4000

**ETAT DES RECETTES ET DEPENSES ⁽¹⁾
pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2009
(exprimé en EURO)**

A. REVENUE	01.01.2009 au 30.06.2009 ⁽²⁾	01.01.2008 au 31.12.2008
Chapitre 1 - Subvention et autres ressources du PE		
1 Dotation du PE	601 230,00	1 226 937,00
Déductions	(0,00)	(0,00)
2. Autres ressources du PE	0,00	141 143,00
	601 230,00	1 368 080,00
Chapitre 2 - Ressources propres		
1. Intérêts et produits assimilés	0,00	0,00
2. Différences positives de change	0,00	0,00
3. Recettes diverses	0,00	0,00
4. Report de l'exercice financier précédent	348 520,66	117 206,73
	348 520,66	117 206,73
TOTAL RECETTES	949 750,66	1 485 286,73

DEPUTES NON INSCRITS AU PARLEMENT EUROPEEN - BUDGET 4000

**ETAT DES RECETTES ET DEPENSES ⁽¹⁾
pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2009
(exprimé en EURO)**

B. DEPENSES	01.01.2009 au 30.06.2009	01.01.2008 au 31.12.2008
Chapitre 1 - Personnel		
Missions du secrétariat	5 363,10	10 757,90
Stagiaires	18 133,40	107 521,76
	<u>23 496,50</u>	<u>118 279,66</u>
Chapitre 2 - Matériel, dépenses administratives courantes et dépenses de fonctionnement		
Matériel, dépenses de fonctionnement, ingénierie et maintenance informatiques	0,00	0,00
Matériel, frais d'installation et d'entretien afférents aux télécommunications...	0,00	545,74
Papeterie et fournitures de bureau	0,00	0,00
Affranchissement et télécommunications	4 097,63	5 700,64
Frais d'impression et de photocopie	0,00	0,00
	<u>4 097,63</u>	<u>6 246,38</u>
Chapitre 3 - Documentation, études et recherche		
Journaux, magazines, agences de presse et livres	2 787,83	980,00
Etude et recherche	23 200,00	51 800,00
Bases de données	619,99	2 266,10
	<u>26 607,82</u>	<u>55 046,10</u>
Chapitre 4 - Frais juridiques, comptables, financiers et autres frais de fonctionnement		
Frais juridiques	0,00	0,00
Charges financières	8,10	2,60
Frais de traduction et d'interprétation	0,00	0,00
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	0,00
	<u>8,10</u>	<u>2,60</u>
Chapitre 5 - Frais de réunions et de représentation		
Autres réunions et conférences	24 598,48	123 776,48
Frais de représentation	10 621,09	20 654,43
Invités	36 091,61	53 503,58
Missions d'enquête individuelles de députés	0,00	2 420,95
	<u>71 311,18</u>	<u>200 355,44</u>
Chapitre 6 - Publications et publicité		
Affiches, brochures et publications	226 295,32	359 096,42
Insertions publicitaires et publicité audiovisuelle	82 099,97	130 604,44
Matériel publicitaire, gadgets, publicité par équipement de télécommunications	33 258,35	86 639,59
Sites Internet et cyberpublicité	40 170,60	53 887,43
Visites aux institutions, stands d'information	2 198,27	8 089,55
	<u>384 022,51</u>	<u>638 317,43</u>
Chap. 8 : Subventions et cotisations		
Subventions	0,00	0,00
Cotisations	1 963,10	1 153,11
	<u>1 963,10</u>	<u>1 153,11</u>
TOTAL DES DEPENSES	<u>511 506,84</u>	<u>1 019 400,72</u>
SOLDE DE LA PERIODE	438 243,82	465 886,01
CREDITS NON UTILISES RENDUS AU BUDGET DU PE ⁽³⁾	(234 657,96)	(72 936,93)
TRANSFERTS AUX GROUPES POLITIQUES	(0,00)	(44 428,42)
CREDITS REPORTEES A L'EXERCICE SUIVANT ⁽⁴⁾	<u>203 585,86</u>	<u>348 520,66</u>

DEPUTES NON INSCRITS AU PARLEMENT EUROPEEN - BUDGET 4000

**ETAT DES RECETTES ET DEPENSES ⁽¹⁾
pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2009
(exprimé en EURO)**

NOTES

- ⁽¹⁾ Depuis le 1er juillet 2003, les dépenses et la comptabilité des Députés non inscrits sont gérées par les services administratifs du Parlement en conformité avec la réglementation régissant les dépenses du poste budgétaire 4000. Ces derniers tiennent la comptabilité sur la base des justificatifs présentés par les Députés non inscrits. Les contrôles de conformité sont effectués sur la base de la réglementation régissant les dépenses du poste budgétaire 4000 en vigueur au 11 juillet 2007.
- ⁽²⁾ 30 Députés non inscrits à partir du 1er janvier 2009 @ 20.041.
- ⁽³⁾ 21 Députés non inscrits n'ont pas été réélus en juin 2009. Le solde restant sur les comptes de ces Députés a été reversé au budget du Parlement européen.
- ⁽⁴⁾ Les soldes restants sur les comptes des 9 Députés réélus ont été reportés au deuxième semestre 2009.

